

**Division de la Promotion de la Femme, Département des Affaires économiques et sociales
et Centre africain pour le Genre et le Développement, Commission économique pour
l'Afrique**

**Renforcement des compétences pour la Promotion de
l'Egalité entre les sexes en Afrique et dans les pays d'Asie de l'ouest**

**Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les
mécanismes nationaux et de ses structures de soutien**

AIDE-MEMOIRE

Addis-Abeba
5-8 décembre 2006

I. Introduction

La Division de la Promotion de la Femme (DPF) co-organise avec le Centre africain pour le Genre et le Développement (CAGED) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), un atelier pour les représentants des mécanismes nationaux africains de promotion de la femme. Cet atelier régional se tiendra au siège de la CEA à Addis-Abeba (Ethiopie) du 5 au 8 décembre 2006. Un représentant de chaque mécanisme national africain sera invité à y participer.

Ce projet s'appuie sur une série d'activités de mise en réseau et de développement de compétences aux niveaux régional et sous-régional entreprises en 2004 et 2005 sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cet atelier présentera aux participants la structure et les activités d'un réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique et ses structures de soutien. Il comprendra une formation sur les aspects pratiques et techniques du réseau électronique.

II. Antécédents

Ce projet a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité entre les sexes en Afrique et en Asie de l'ouest. La phase actuelle de ce projet met l'accent sur le développement d'un réseau électronique régional entre les mécanismes nationaux africains visant à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de renforcer la mise en réseau, l'échange d'information et la gestion des connaissances.

La Plateforme d'Action de Beijing a souligné que des mécanismes nationaux de promotion de la femme avaient été créés dans presque tous les Etats Membres pour, entre autres choses, élaborer, promouvoir la mise en oeuvre, exécuter, contrôler, évaluer, défendre et obtenir du soutien pour les politiques assurant la promotion de la femme (par.

196). Les mécanismes nationaux de promotion de la femme servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des gouvernements, et doivent soutenir l'intégration d'une perspective d'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques gouvernementales (par. 201).

La Commission, à l'occasion de sa quarante-septième session, a adopté les conclusions 2003/44 sur la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que sur la contribution et la utilisation de ces dernières en tant qu'instrument de promotion et d'autonomisation des femmes. La Commission a demandé aux gouvernements et autres acteurs, entre autres choses, de : « renforcer, pour le bien des femmes et des filles, la coopération internationale afin de soutenir les efforts nationaux pour créer un environnement favorable à la réduction du fossé numérique et à l'information entre les pays industrialisés et en développement, et pour promouvoir, développer et améliorer l'accès à et le transfert de technologie et de connaissances... » (par. 4w) et « de renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par le biais de l'allocation de ressources adéquates et de la mise à disposition d'expertise technique pour développer un rôle de plaidoyer pionnier quant aux médias, aux TIC et à l'égalité entre les sexes, pour soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme et les organisations non gouvernementales et du secteur privé travaillant dans le domaine de la défense de l'égalité entre les sexes » (par. 4x).

Dans les documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), les gouvernements se sont engagés à garantir que la société de l'information permettra l'autonomisation des femmes et leur pleine participation sur une base égalitaire dans tous les domaines de la société et dans le cadre de tous les processus de décision, et ont convenu que les perspectives de genre devraient être intégrées à tous les secteurs du développement et que les TIC devraient être utilisées comme outil dans ce but. L'ordre du jour de Tunis et ses recommandations d'actions, adoptées lors de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (novembre 2005), ont contribué à faire que les Etats Membres s'engagent à développer les compétences en TIC pour tous et la confiance dans l'utilisation des TIC par tous, y compris par les femmes. On a reconnu que la pleine participation des femmes était nécessaire pour garantir l'inclusion de tous et le respect des droits de la personne au sein de la société de l'information. L'agenda de Tunis a pris l'engagement de mettre en oeuvre une formation et une éducation efficaces, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie des TIC, ce qui encourage et assure la promotion de la participation et l'implication active des filles et des femmes aux processus de prise de décision dans la société de l'information.

La création d'un réseau électronique des mécanismes nationaux africains améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux dans chaque pays. Ce réseau servira à renforcer la capacité des mécanismes nationaux à remplir leurs mandats, par exemple, en soutenant leur rôle de défenseurs et de catalyseurs de l'intégration du genre, et servira également à soutenir l'élaboration et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Le réseau électronique permettra

également de relier les mécanismes nationaux aux processus intergouvernementaux, tels que le Comité Femmes et Développement (CFD-CWD) et la Commission mondiale de la Condition de la Femme (CCF), en facilitant la préparation des sessions à venir. Il améliorera également la mise en réseau et l'échange d'informations et des exemples de bonnes pratiques aux niveaux régional et sous-régional.

III. Atelier régional pour la création d'un réseau électronique africain pour les mécanismes nationaux et de ses structures de soutien

A. Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectif de renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux afin d'utiliser efficacement les TIC pour renforcer leurs programmes de mise en réseau et de développement de compétences pour la promotion des femmes en Afrique, et de jouer un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes aux niveaux national et régional.

L'atelier :

- Mettra en place la structure et les activités d'un réseau électronique de mécanismes nationaux des pays participants afin de renforcer la coopération et l'échange d'informations par le biais d'une diffusion régulière d'informations sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, y compris par l'intermédiaire des médias électroniques et d'Internet ;
- Fournira une formation aux participants quant aux aspects techniques et opérationnels du réseau électronique ; et
- Renforcera les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de la gestion de l'information et des connaissances par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

B. Résultats escomptés

L'atelier aura pour résultats :

- Un avant-projet de portail Internet régional pour le réseau électronique sera présenté aux participants et modifié pour inclure leurs commentaires et suggestions;
- La structure, la forme et les activités du réseau électronique des mécanismes nationaux auront été discutées et finalisées ;
- Les responsabilités et les engagements des mécanismes nationaux, de la CEA et de la DPF quant au fonctionnement futur du réseau électronique auront été discutés et finalisés ; et
- Les représentants des mécanismes nationaux seront formés quant aux aspects techniques et pratiques du réseau électronique, tels que l'utilisation des listes de discussion, l'échange d'informations sur le portail Internet et la participation aux débats électroniques.

On s'attend à ce que, s'appuyant sur l'expérience acquise pendant l'atelier, les participants utilisent le réseau électronique de manière permanente pour partager leurs expériences et bonnes pratiques et soient les pionniers de la promotion de l'égalité entre les sexes. Le réseau électronique fournira l'occasion idéale de mise en réseau et de collaboration préalablement aux processus des organes responsables des traités (CEDEF) et aux organes intergouvernementaux régionaux et mondiaux (CFD et CCF). Il aidera également les mécanismes nationaux à échanger leurs connaissances sur des questions cruciales liées à l'égalité entre les sexes en Afrique, et les aidera aussi à identifier et traiter les questions nouvelles les plus importantes.

C. Lieu et Participants

Cet atelier de quatre jours aura lieu au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Le nombre de participants sera d'environ soixante-dix. Ils comprendront :

- Un représentant de chacun des mécanismes nationaux (53) ;
- Des représentants de la CEA (Centre africain pour le Genre et le Développement et Division des Services d'Information sur le Développement);
- Les points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA ;
- Des membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Des facilitateurs, formateurs et personnes ressources.

D. Questions administratives et organisationnelles

L'atelier sera organisé conjointement par la DPF et la CEA. La réunion de 53 représentants des mécanismes nationaux aura lieu sur quatre jours. Les participants se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. Les participants étudieront tout d'abord les résultats du projet précédent sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des TIC, et évalueront les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Cadre stratégique d'action régional, adoptés à l'occasion de la réunion régionale à Addis-Abeba en septembre 2005.

On présentera une proposition de structure et d'activités du réseau électronique lors de l'atelier et les participants se réuniront en groupes de travail afin d'évaluer ce projet et de faire des recommandations. Un avant-projet de portail Internet régional pour les mécanismes nationaux sera présenté lors de l'atelier et les participants joueront un rôle actif dans l'adaptation des fonctions, de la conception et du contenu si nécessaire. Les participants recevront également une formation sur les aspects pratiques et techniques de la participation au réseau électronique, tels que l'utilisation de listes de diffusion, le partage d'informations sur le portail Internet et la participation à des discussions en ligne ou électroniques. Lors de la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, le portail Internet régional révisé et les nouvelles structures et activités du réseau électronique.

E. Interprétation

Les sessions plénières se dérouleront en anglais avec une interprétation en français. Les groupes de travail se dérouleront en français et en anglais.

F. Documentation

Les documents de travail de l'atelier comprendront les documents de référence pertinents ainsi que le matériel de formation spécialement élaboré pour cet atelier. On remettra aux participants des photocopies pour faciliter la démultiplication de l'activité de formation auprès des membres du personnel de leurs mécanismes nationaux respectifs.

G. Budget

La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de l'atelier. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

H. Passeports et Visas

Les participants devront s'occuper eux-mêmes des passeports, visas et certificats de santé pour le voyage. La CEA enverra une note d'information aux participants pour les aider en ce qui concerne leur voyage.

I. Correspondance

Prière d'adresser toute correspondance à :

Sibel Selcuk
Section d'Analyse du Genre
Division de la Promotion de la Femme
Nations Unies
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : (212) 963-3154
Fax: (212) 963-3463
Adresse électronique : selcuk@un.org

Joanna Skinner
Section d'Analyse du Genre
Division de la Promotion de la Femme
Nations Unies
New York, NY 10017
Etats-Unis d'Amérique
Tél. : (212) 963-4426

Fax. (212) 963 3463
Adresse électronique : skinner@un.org

Omar Ismael Abdourahman
Responsable des Affaires économiques
Centre africain pour le Genre et le
Développement (CAGED)
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis-Abeba (Ethiopie)
Tél.: 251 1 44 34 29
Fax : 251 1 51 44 16
Adresse électronique :
aabdourahman@uneca.org